



Grève interprofessionnelle le 31 Mars

Contre le projet de loi Travail.

Renault, prestataires, sous-traitants,

Tous concernés, tous mobilisés !



AKKA



ALTRAN

Depuis plus d'un mois, la mobilisation contre le projet de loi El Khomri sur le droit du travail se construit. Face à cette attaque sans précédent contre le code du travail et les droits fondamentaux des salariés, la mobilisation doit trouver un premier point d'orgue avec une vaste journée de grève interprofessionnelle le jeudi 31 Mars.

Le mouvement de grève doit être important dans les entreprises pour montrer notre détermination à ne rien lâcher jusqu'au retrait de la loi. Que nous soyons Renault ou prestataires, nous sommes tous concernés. C'est pourquoi la CGT-Lardy a pris contact avec des syndicats de sociétés sous-traitantes ou prestataires intervenant sur le site afin de faire cet appel commun s'adressant à tous les salariés du site. Pour participer à la manifestation parisienne du jeudi 31 Mars, inscrivez-vous nombreux au car qui partira de Lardy.

De l'analyse à l'offensive

Dès février 2016, des syndicalistes, des juristes du travail, des salariés ont analysé le projet de loi El Khomri et ont montré à quel point il était dangereux pour l'ensemble des travailleurs. Une pétition sur internet a réuni plus d'un million deux cents mille signatures (record battu).

Ce sont ensuite de vastes manifestations qui ont eu lieu dans la plupart des villes de France le 9 Mars. 500 000 personnes ont manifesté pour le retrait de cette loi dictée par le patronat. A Lardy, parmi les grévistes, il y avait des salariés Renault mais aussi des salariés des entreprises sous-traitantes. Ceux-ci marquaient ainsi par leur grève leur pleine conscience du danger d'une telle loi qui flexibilise le temps de travail et facilite les licenciements.

Des petits reculs qui ne remettent pas en cause la logique de fond

Face à cette mobilisation naissante, le gouvernement a fait mine de reculer en retirant quelques-unes des mesures plus scandaleuses de son projet (augmentation de la durée maximale de travail des apprentis mineurs, réduction du nombre de jours de congés pour le décès d'un proche). Il a adouci certaines autres mesures (plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif remplacé par un barème indicatif).

Mais cela ne peut être satisfaisant car c'est la logique de fond de la loi Travail qui présente un grave danger pour les salariés. En mettant fin à l'autonomie des droits des salariés face aux intérêts des entreprises et en inversant la hiérarchie des normes (un accord d'entreprise pouvant avec cette loi être moins favorable pour le salarié qu'un accord de branche, lui-même pouvant être moins favorable que le code du travail), le projet de loi El Khomri met à bas les fondements du droit du travail et sape toutes les protections que le code du travail procure encore.

C'est pourquoi, malgré les annonces de Manuel Valls du 13 Mars, les étudiants et lycéens ont continué à s'organiser pour protester contre un projet qui fait de la précarité la seule promesse pour leur futur. Ils ont manifesté massivement les 17 et 24 Mars, aux côtés de salariés qui ne faisaient pas que leur apporter leur soutien mais montraient aussi que seule la lutte commune des salariés, des étudiants et des lycéens pouvait contraindre le gouvernement à retirer sa loi.

Le 31 Mars, une journée de grève interprofessionnelle cruciale

Depuis plusieurs semaines, une journée interprofessionnelle de grève pour le retrait de la loi Travail est en préparation pour le 31 Mars à l'appel de la CGT, SOLIDAIRES, FO, FSU, UNEF, UNL, FIDL.



Pour être un premier point d'orgue à la lutte, elle se doit de réunir des centaines de milliers de personnes dans toute la France.

Renault, prestataires, sous-traitants, tous dans la lutte !

A Lardy, la CGT-Renault a pris contact avec les syndicats des entreprises sous-traitantes opérant sur le site pour bien indiquer que l'appel à la grève concerne tous les salariés du site, qu'ils aient un contrat Renault ou dans une autre entreprise.

La déréglementation du temps de travail (baisse rendue possible de la rémunération des heures supplémentaires, augmentation du temps de travail maximum – 12 heures au lieu de 10), ça nous concerne tous ! Et peut-être encore plus directement les salariés prestataires à qui leur entreprise et Renault demandent toujours plus de flexibilité.

La facilitation des licenciements par la baisse des indemnités en cas de licenciement abusif ou la déréglementation des licenciements économiques, ça nous concerne tous ! Et peut-être encore plus les salariés prestataires comme l'ont montré il y a quelques années le licenciement déclaré sans cause réelle et sérieuse d'un pompier par Samsic (entreprise chargée de l'accueil-sécurité avant Seris).

La limitation du droit des syndicats et des représentants du personnel, ça nous concerne tous ! Et peut-être encore plus les salariés prestataires qui, dans des structures plus petites, sont plus soumis aux pressions patronales et au chantage à l'emploi.

Par la sous-traitance, le patronat cherche à diviser les salariés, à les monter les uns contre les autres, à baisser les droits de tous et les capacités de réaction face aux mauvais coups. A cette logique, nous devons opposer notre unité dans la lutte.

Cette loi Travail, nous devons la combattre tous ensemble, quelle que soit notre entreprise, notre âge, notre ancienneté. Pour les plus âgés d'entre nous, elle peut ne concerner que quelques années de carrière. Mais elle s'appliquera à nos enfants et à nos petits-enfants. Nous nous devons donc de redresser la tête et de participer à la grève du 31 Mars pour exiger le retrait de la loi Travail.

Tous ensemble, Renault et sous-traitants, nous pouvons faire reculer le patronat !

Tous ensemble, salariés, étudiants et lycéens, nous pouvons faire reculer le gouvernement !

La CGT de Renault Lardy, d'AKKA, de D2T, d'Altran, de Polymont-ADF, d'Assystem, de Segula, de Seris, de Safran et de Cofely appellent les salariés du site de Lardy à la grève le jeudi 31 Mars.

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève jeudi 31 mars 2016 (appel couvrant la journée) pour le retrait de la loi Travail en participant à la :

Manifestation à Paris départ 13h30 Place d'Italie

RDV devant le CE de Lardy à 12h15

Inscription au car en bas de la cantine dès aujourd'hui ou par mail : cgt.rueil-lardy@renault.com

(Participation 5 euros)

Cet appel à la grève est un appel interprofessionnel qui couvre tous les salariés en France. Cela signifie que, même lorsqu'il n'y a pas d'appel d'une organisation syndicale dans votre entreprise, vous pouvez participer à la grève. Si vous voulez plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : cgt.rueil-lardy@renault.com

